

PARTI DES TRAVAILLEURS

Membre de l'Entente Internationale des Travailleurs

Le bien le plus précieux : la santé La conquête la plus précieuse : la Sécurité sociale de 1945

Madame, monsieur,

En application de directives européennes, le gouvernement entreprend de bouleverser la Sécurité sociale.

Il invoque un "déficit" faramineux : 14 milliards d'euros ! Ce "déficit" n'existe pas. Jugez vous-mêmes :

Déficit de la Sécurité sociale pour 2002 (dernier chiffre officiel fourni) : **3,43 milliards d'euros** (source : commission des comptes de la Sécurité sociale - mai 2003).	**Cumul des exonérations** de cotisations de Sécurité sociale accordées aux patrons de 1992 à 2002 : **113,7 milliards d'euros** (source : bulletin ACOSS-stats - septembre 2003).

113,7 milliards accordés aux patrons par les gouvernements de toutes couleurs politiques sous prétexte de créations d'emplois. Les fonds de la Sécurité sociale ont été pillés, mais les suppressions d'emplois et les licenciements se sont multipliés.

Rendez-nous les 113,7 milliards d'euros, et il n'y aura plus de "déficit"

Le but de cette tromperie ? Prétendre que la Sécurité sociale est en faillite et qu'il faut donc la "réformer".

Pour nous, les travailleurs, il existe depuis 1945 un principe fondamental : la solidarité ouvrière. La Sécurité sociale est financée par le salaire différé que les employeurs ont obligation de verser : les travailleurs ont le droit d'être soignés, eux et leurs familles, autant que nécessaire ; et ces soins doivent être pris en charge financièrement par la Sécurité sociale.

C'était possible en 1945. Cela ne le serait plus aujourd'hui ? Balivernes ! Ce qu'ils veulent, c'est dérober les 1 600 milliards de francs de la Sécurité sociale pour les transférer aux assureurs privés. Quant au remboursement des soins par la "Sécu", ce ne serait plus un droit, mais une aumône accordée sur la base d'un "panier de soins" minimal.

Peut-on accepter ?

Avec le Parti des travailleurs, plus de 100 000 signatures ont été recueillies en quelques semaines pour dire : rendez-nous les 113,7 milliards, arrêtez les exonérations.

C'est Maastricht qui dicte sa loi

Le traité de Maastricht :

▶ Impose que la Sécurité sociale soit intégrée au budget de l'Etat cadré par les critères de convergence : l'enveloppe budgétaire fixée par l'Union européenne est contradictoire au droit de chacun à être soigné. L'Union européenne exige que la France *"enraye la spirale des dépenses dans le secteur de la santé"*.

▶ Remet en cause tous les monopoles, dont celui de la Sécurité sociale, pour l'ouvrir aux assurances privées, au nom du *"respect du principe d'une économie de marché ouverte, où la concurrence est libre"*.

Peut-on sauver la Sécurité sociale sans abroger le traité de Maastricht ?

Le Parti des travailleurs appelle à l'unité des travailleurs et des organisations pour la restitution des 113,7 milliards et le retour à la Sécurité sociale de 1945.

Onze ans de Maastricht, un bilan

Le traité de Maastricht et les directives européennes n'ont qu'une fonction : privatiser, démanteler et remettre en cause les droits ouvriers.

Onze ans de Maastricht, c'est la destruction d'un emploi sur six dans l'industrie navale, aéronautique et ferroviaire, d'un emploi sur quatre dans le textile, d'un emploi sur deux dans l'habillement et le cuir ; c'est la suppression, pour la seule année 2002, de 90 000 emplois dans toute l'industrie, et de 100 000 emplois en 2003.

Onze ans de Maastricht, c'est la suppression de millions d'emplois et de centaines de milliers d'entreprises "délocalisées".

Onze ans de Maastricht, c'est la privatisation de France Télécom, d'Air France, du Crédit lyonnais, de Thomson, des sociétés d'autoroutes, et celle en préparation d'EDF-GDF, d'Aéroports de Paris, de la SNECMA ; c'est aussi la suppression des monopoles publics de La Poste et de la SNCF.

Onze ans de Maastricht, c'est la remise en cause du Code du travail, des conventions collectives, des statuts et des retraites, qui font l'objet de contre-réformes dans tous les pays d'Europe.

Onze ans de Maastricht, c'est la fermeture par milliers de services dans les hôpitaux, de maternités, de classes dans les écoles, de bureaux de poste…

Onze ans de Maastricht, c'est la régionalisation dans le cadre de l'Europe des régions, la remise en cause des communes, l'éclatement programmé de la République.

Onze ans de Maastricht, c'est l'aggravation de la désertification rurale : la population active dans l'agriculture est passée de 6,1 millions à 1,3 million entre le début de la PAC — politique agricole commune — en 1955 et l'année 2000.

Le Parti des travailleurs propose

Pour restituer les 113,7 milliards d'euros à la Sécurité sociale, sauver la République une et indivisible, rétablir les services publics chèrement acquis à la Libération et aujourd'hui menacés de disparition, interdire les licenciements, sauver les statuts et les droits ouvriers, sauver nos 36 000 communes, **pour sauver la démocratie, il faut rompre avec Maastricht.**

Le Parti des travailleurs exige l'abrogation du traité de Maastricht et du "Parlement" européen, dont la seule fonction est d'appliquer les directives de Maastricht.

Le Parti des travailleurs dit non au projet de "Constitution" européenne, qui prétend aller jusqu'au bout du démantèlement de la nation.

Le Parti des travailleurs, qui a combattu lors du référendum de 1992 pour le "Non à Maastricht", pose la question : se peut-il — s'agissant de l'existence même de la nation — qu'on interdise aujourd'hui au peuple français de rejeter par un référendum le projet de "Constitution" européenne ?

En toutes circonstances, le Parti des travailleurs agit pour l'unité des travailleurs et de leurs organisations, pour la défense de tous les droits et garanties arrachés par les générations précédentes.

A l'Union européenne, le Parti des travailleurs oppose le combat pour l'Union libre des peuples et des nations libres de toute l'Europe.

Union libre dont la condition est que soient respectés les droits, conquêtes et garanties des travailleurs dans chaque pays.

Union libre des républiques libres de toute l'Europe, pour laquelle nous agissons en commun avec des militants et des organisations ouvrières dans tous les pays d'Europe dans le cadre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.

Oui, sauver la Sécurité sociale de 1945, c'est possible.
Sauver les droits ouvriers et les garanties, c'est possible.
Sauver l'indépendance des syndicats et la République, c'est possible.

Cela exige de s'organiser.
Parti ouvrier indépendant, le Parti des travailleurs est généralement boycotté par les médias.
Il s'adresse à vous pour dire clairement et à haute voix ce pour quoi il combat et comment il combat.

Pour la défense des droits, de la démocratie et des conquêtes ouvrières, vous aussi, rejoignez le Parti des travailleurs.

Fondé en 1991, le Parti des travailleurs repose sur les principes naguère communs à tout le mouvement ouvrier :

▶ **Reconnaissance de la lutte de classe,** qui passe par l'indépendance des organisations syndicales vis-à-vis des patrons, des gouvernements, de l'Etat, de l'Union européenne, et aussi par l'indépendance réciproque entre partis et syndicats.

▶ **Combat pour la démocratie,** qui passe par l'abrogation du traité de Maastricht et des institutions de la Vᵉ République. Le Parti des travailleurs se prononce pour la convocation d'une Assemblée constituante souveraine, par laquelle le peuple décidera lui-même la forme et le contenu d'institutions véritablement démocratiques.

▶ **Internationalisme ouvrier :** le Parti des travailleurs est membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, fondée à Barcelone en janvier 1991 sur la base d'un Manifeste contre la guerre et l'exploitation. Le Parti des travailleurs combat contre la guerre en Irak, guerre de destruction d'une nation, qui menace toutes les nations et tous les peuples du monde. Le Parti des travailleurs exige le retrait des troupes américaines et de la prétendue coalition.

▶ **Laïcité de l'école et de l'Etat.**

Le Parti des travailleurs est un parti indépendant.
Son financement ne provient que des cotisations des adhérents et du soutien des travailleurs. L'argent versé par l'Etat au titre du financement public est reversé à un Fonds d'aide ouvrière internationale, géré par des militants ouvriers et syndicaux, pour la plupart non membres du Parti des travailleurs. Cette aide est utilisée en direction de militants ouvriers ou de leurs familles, victimes de la répression dans le monde entier.

Les candidats du Parti des travailleurs

1. **Georges HOFFMANN (67)** professeur
2. **Claire DREIDEMY (57)** retraitée de l'Education nationale
3. **Daniel JEANNIN (25)** métallurgiste retraité, maire de Montenois
4. **Nadine BESSAQUE (54)** infirmière
5. **Albert DAL POZZOLO (57)** adjoint au maire (Rozerieulles)
6. **Florence NEUHAUSER (51)** directrice d'école
7. **Jean-Paul VILLETTE (71)** ouvrier métallurgiste
8. **Odile SENDAL (67)** documentaliste bibliothécaire
9. **Richard ANDRE (71)** sans emploi
10. **Anne CACHOT (57)** institutrice
11. **Fabrice MONNOT (68)** professeur
12. **Liliane DAVANTURE (71)** enseignante
13. **Jacques MEYER (90)** métallurgiste retraité
14. **Edith DANRY (21)** professeur
15. **Nicolas JACQUOT (88)** cheminot
16. **Annie DAUDON (21)** infirmière en psychiatrie
17. **Gérard BAUDOIN (08)** conseiller municipal (Bogny-sur-Meuse)
18. **Jacqueline MALGRAS (52)** enseignante retraitée
19. **Michel RENDONNET (89)** ouvrier métallurgiste
20. **Fabienne DUBUES (89)** postière

Vu les candidats

Imp Rotinfed 2000 -87 Fg-S-Denis 75010

Parti des travailleurs : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris - Tél : 01 48 01 88 29 - parti-des-travailleurs@wanadoo.fr